

Fiche « Présidentielles 81

CONTRAT PRÉSIDENTIEL

Il n'y a pas de fatalité à la victoire de la droite, comme il n'y a pas de fatalité à ce que d'autres décident à votre place.

Un pays qui déciderait de réduire les inégalités parce que le trop plein de luxe et de gaspillage des uns empêche les autres, d'ici et du Tiers-Monde, de vivre ; qui avancerait des mesures pour redistribuer le travail entre tous et toutes en réduisant sa durée, qui trouverait les moyens de se libérer du carcan centralisateur et ruineux du nucléaire en développant les énergies renouvelables ; qui refuserait de dilapider ses richesses dans les silos de fusées et de bombes et dans les sous-marins atomiques ; qui mettrait en cause la vieille division entre hommes et femmes ; qui refuserait les éternelles délégations de pouvoir, ouvrant de nouveaux espaces de liberté et permettant aux individus et aux groupes de décider et de n'être plus traités en numéros et en objets...

Voilà ce que pourraient être les objectifs des batailles à venir.

Pouvons-nous nous servir de l'élection présidentielle pour ces changements ? Oui, si nous savons être à la fois ambitieux et modestes.

Modestes parce que nous ne pouvons pas tout changer d'un coup et que nous ne sommes pas seuls dans ce combat.

Ambitieux parce qu'il nous faut montrer clairement qu'il existe une autre voie possible que celle que suit aujourd'hui le pouvoir, et davantage encore parce que les mesures que nous proposons doivent indiquer la nature des changements à conquérir par nos luttes de demain.

Non, nous ne demandons pas tout et surtout nous n'attendons pas tout de qui sortirait vainqueur du scrutin présidentiel.

Mais nous exigeons qu'il aide le peuple de notre pays à prendre le virage dans une autre direction. Qu'il ôte les barrières qui l'empêchent de choisir son destin. Qu'à chaque mesure prise en ce sens, il associe les moyens d'un contrôle collectif de leur application.

Prise isolément, chaque mesure peut paraître bien partielle. Mais regardons ce que, mises ensemble, elles peuvent donner : ainsi, redistribuer le travail entre tous et toutes (1) ne peut aller sans redistribuer plus justement les rémunérations (2) ; cela suppose aussi que de nouvelles égalités soient garanties dans le droit (6), et dans les relations internationales dans l'intérêt commun des travailleurs des pays dits «riches» et «pauvres» (3) ; cela implique encore l'abandon d'une économie hyper-centralisée comme celle du nucléaire (4) et de réels pouvoirs de décision aux niveaux régional et local (5).

Alors, on commencera à faire changer quelque chose dans cette société...

Voici des mesures d'urgence qui répondent à ces objectifs :

1. UNE ÉGALE RÉPARTITION DU TRAVAIL ENTRE TOUS ET TOUTES

- Supprimer**
- Les différences entre hommes et femmes à l'égard du droit à l'emploi.
- Affirmation par voie législative du droit au travail pour toute personnes en âge de travailler et égalité du régime indemnitaire pour absence d'emploi.
- Créer**
- *La réduction de la durée du travail à 30 heures dans les dix années à venir.*
- Dans l'immédiat, une loi cadre devra fixer :
- 1) le principe de la réduction de la durée du travail à 35 heures hebdomadaires sans perte de salaire (pour les salaires inférieurs à 5 fois le SMIC),
 - 2) le calendrier des négociations d'application qui devront couvrir l'ensemble des branches avant la fin de l'année 81.
- La 5e semaine de congés payés et la retraite à 60 ans avec aménagement d'un passage progressif entre la vie professionnelle et la vie post-active.
 - Les conditions du maintien des emplois des deux millions de travailleurs de la terre en orientant la production en fonction des besoins et des consommateurs et des possibilités régionales, et en liant les rémunérations agricoles à un quantum de production.
- Contrôler**
- L'application de ces mesures
- Par la mise en place de Conseils d'Atelier avec représentation proportionnelle du personnel féminin, compétents en matière d'emploi, de salaires et de conditions de travail.
- Par la reconnaissance du droit des agriculteurs à intervenir sur la production du secteur agro-alimentaire.

2- COMBATTRE LES INÉGALITÉS ET LES PRIVILÈGES

- Supprimer**
- Les dispositions fiscales qui avantage les catégories sociales les plus aisées, modification du barème de l'impôt sur les revenus par la progressivité intégrale.
- Application séparée aux adultes d'un même ménage; neutralité du système fiscal à l'égard du mode de groupement choisi par les individus. Prise en compte des revenus réels des catégories

non- salariées. Publicité des tarifs dans les professions libérales.

- Les mesures qui limitent l'accès aux services publics essentiels, interruption du démantèlement des services publics : transports, PTT, etc...
- Créer**
- Un nouveau système de distribution des revenus
- Plafonnement immédiat des salaires supérieurs à 10 fois le SMIC.
- Engagement de négociations collectives en vue d'un programme de réduction de l'éventail des salaires à 5 fois le SMIC sur 10 ans et refonte de la grille des salaires avec pour objectif prioritaire la suppression des disparités entre femmes et hommes.
- Assurer un revenu minimum garanti pour toutes les catégories socioprofessionnelles, les retraités et les chômeurs.
- Une répartition plus juste des terres agricoles en donnant les moyens financiers aux SAFER de louer les terres plutôt que les revendre.
 - Des services gratuits
- La gratuité des soins doit et peut être instaurée immédiatement, les personnels de santé étant rémunérés à la fonction. Les travailleurs de la Sécurité Sociale étant alors recyclés dans des structures de soins et d'aide au maintien à domicile des malades, infirmes ou personnes âgées.
- Contrôler**
- Les conditions de l'existence quotidienne par l'application du droit syndical et des négociations collectives aux domaines du logement, du cadre de vie, des prix et de la consommation.

3. VERS UN NON ALIGNEMENT POSITIF

- Supprimer**
- La participation à l'escalade nucléaire par l'arrêt de la construction des sous-marins nucléaires, par l'arrêt de la fabrication et du déploiement d'armements nouveaux en Europe (missiles SS 20, missiles américains Pershing et Cruise, bombe à neutrons).
 - Toute relation avec les pays fascistes et racistes, en particulier avec l'Afrique du Sud, l'Argentine, la Bolivie et le Chili.
- Créer**
- Une politique nouvelle de coopération avec les peuples du Tiers-monde. Reconnaissance du droit à la souveraineté des peuples sur leurs ressources naturelles.
- Plan d'urgence contre la famine dans le

Tiers-Monde.

- Une offensive pour le droit des peuples à l'autodétermination.

La politique extérieure française devra appuyer les mouvements d'indépendance nationale dans le Tiers-Monde, et chercher à élargir le soutien international à ces mouvements (Palestine, Afghanistan, Sahara Occidental, Erythrée, Afrique du Sud, Namibie).

Contrôler

- Les choix effectués en matière de politique extérieure et de défense. Par le recours à la consultation populaire en cas de modification des alliances, de la stratégie, du système d'armement.

4. POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Refuser

- Le choix du tout nucléaire et de la filière surgénératrice, Arrêt de la construction de toute nouvelle centrale et de Super Phénix. Abandon des contrats étrangers de retraitement, de l'extension de l'usine de La Hague et de nouveaux centres de retraitement.
- l'ouverture de nouvelles mines d'uranium Interdiction des méthodes d'extraction ne respectant pas les conditions de sécurité et d'hygiène des travailleurs, détruisant l'environnement et le tissu socioéconomique des régions.

Créer

- Une nouvelle politique énergétique. Programme de développement des énergies alternatives ; Réorientation des politiques industrielles, agricoles, de transport et de logement dans le sens des économies d'énergie.
- Les moyens de la maîtrise publique sur la production d'énergie. , Nationalisation de la COGEMA et de ses filiales.

Contrôler

- Tout ce qui concerne le nucléaire. par référendum locaux à initiative populaire pour tout problème concernant l'énergie nucléaire (mines, centrales d'enrichissement, de retraitement, centrales nucléaires, transport des déchets, etc...).

5. POUR PLUS DE DÉMOCRATIE

Supprimer

- Les dispositions constitutionnelles qui accordent un pouvoir exorbitant à

l'exécutif.

Abrogation de l'article 16.

Réduction à 5 ans de la durée du mandat présidentiel.

Rupture des liens de tutelle entre l'exécutif et la magistrature.

- Les organismes répressifs dérogeant au droit commun.

Dissolution des corps de police spécialisés dans la répression, de la sécurité militaire. Suppression des juridictions d'exception : Cour de Sûreté de l'Etat, TPFA.

Créer

- Un nouveau statut pour les collectivités locales. Liberté pour les communes d'intervenir dans le domaine économique. Garantie d'autonomie financière et péréquation entre collectivités riches et pauvres. Election des assemblées régionales au suffrage universel.

- Le droit de choisir leur destin pour les peuples présents au sein de la République française.

Droit pour les minorités nationales présentes dans l'«hexagone» de définir les formes d'autonomie économique, culturelle et institutionnelle qu'elles souhaitent. Droit à l'autodétermination pour le peuple Corse.

Droit à l'autodétermination des DOM - TOM.

Contrôler

- Les pouvoirs à tous les niveaux par une véritable application du suffrage universel.

Droit de vote pour toute personne majeure, y compris les travailleurs immigrés.

Application de la proportionnelle intégrale sans seuil de représentativité (suppression de la barre des 5%).

Droit au referendum d'initiative populaire.

6. POUR UNE ÈRE NOUVELLE DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA FEMME

Abolir

- Les lois répressives d'exception et discriminatoires.

Abolition de la loi anti-casseurs et de la loi Peyrefitte.

Abolition de toute discrimination au regard du droit (privé, du travail...) entre Français et Immigrés.

Abolition de la loi de 1920 sur l'interruption volontaire de grossesse, des lois réprimant l'homosexualité.

Créer	Abrogation des ordonnances de 1959 sur le service national. • De nouveaux droits. Mise en chantier d'une loi anti-sexiste. Nouveau statut public de l'objection de conscience. • Une information pluraliste. Droit à l'expression des radios libres. Arrêt des poursuites par l'adoption d'un moratoire permettant l'élaboration d'une législation appropriée. Service public de l'audio-visuel décentralisé, réellement pluraliste et indépendant grâce à l'institution de conseils	Contrôler	nationaux et régionaux de programmation et de gestion du service public. • La généralisation du droit syndical pour toutes les activités mettant en jeu des rapports sociaux collectifs. Reconnaissance du droit syndical dans l'armée. • Les changements dans le droit, c'est notre affaire à tous et à toutes par notre action collective...
-------	---	-----------	---

Ces mesures, nous les présentons comme des propositions devant aboutir à un Contrat Présidentiel. En effet, il n'y aura de chance de battre la droite que si deux exigences sont satisfaites : qu'un rassemblement s'opère sur une base contractuelle établie entre les candidats de gauche et débattues avec les forces populaires ; que ce contrat réponde aux aspirations de ceux et celles qui luttent contre le chômage et les inégalités, de ceux et celles qui se réclament d'un projet autogestionnaire ; de ceux et celles qui veulent décider au pays pour y travailler et y vivre. Il s'adresse aux femmes qui luttent pour que l'autogestion ne s'arrête pas aux portes de la maison.

C'est pourquoi le PSU mène campagne à la fois sur la nécessité d'un contrat pour battre la droite et sur les priorités d'un tel contrat.

Plus nous serons nombreux à proposer des mesures de ce type, plus nous serons nombreux à créer cette dynamique, plus la candidature d'Huguette Bouchardeau recueillera de suffrages, plus nous aurons de chances que le candidat le mieux placé pour battre la droite au second tour s'engage sur une réelle politique de gauche, capable de mobiliser un courant majoritaire et de gagner.